

<b>Conseil d'Administration du 09/04/2019</b>
---

La séance est ouverte à 18h02

26 membres votants présents, le quorum est atteint

Désignation du secrétaire de séance : Mme Mure, élue représentante des personnels ATES.

Invité : M.Clairet Sylvain, agent comptable au lycée François Mauriac d'Andrézieux.

Ajouts à l'ordre du jour :

I – Gestion matérielle et Financière

6 - modifié comme suit : Autorisation de recrutement AESH

9 - ajouté : Don de 5 ordinateurs au lycée François Mauriac d'Andrézieux

- Mise au rebut de 6 ordinateurs et de 3 écrans

III – Questions à rajouter à l'ordre du jour

Motion des enseignants par rapport à la demande d'un poste supplémentaire de CPE

- Approbation de l'ordre du jour :

M.Ducray, principal, soumet au vote le nouvel ordre du jour.

<b>Approbation sans réserve du nouvel ordre du jour</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

- Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 11 février 2019 :

M.Ducray, principal, demande l'approbation du compte rendu du conseil d'administration du 11 février 2019.

<b>Approbation du précédent compte-rendu</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

## **I – Gestion matérielle et Financière**

1 – Compte financier 2018

M.Cazals, gestionnaire, présente le compte financier de l'année civile 2018, et commente le powerpoint réalisé à cet effet.

Après cette présentation, M.Clairet, agent comptable fait lecture du rapport du comptable.

M.Clairet, agent comptable, présente le patrimoine de l'établissement et souligne la qualité du travail effectué par le service gestion du collège.

M.Clairet, agent comptable, rappelle que le collège est jeune donc malgré une trésorerie satisfaisante et saine, il conviendra d'être attentif à l'évolution du fonds de roulements l'année

prochaine afin d'endiguer sa diminution. M. Cazals et M. Clairet précisent que le fonds de roulement n'est pas destiné à financer exclusivement les accompagnateurs lors des voyages scolaires et qu'il convient d'envisager d'autres sources de financements. M. Cazals rappelle, comme à chaque conseil d'administration, que la capacité à prélever du collège permet de garantir une certaine autonomie et qu'il conviendrait de reconstituer ce fonds de roulement pour la garantir dans les années à venir. M. Clairet conseille à ce titre de prévoir une somme à cet effet lors du prochain budget.

M. Ducray, principal, conclue qu'il faudra faire très attention sur les projets à venir.

18h45 : Arrivée de M. Sapy, représentant de la commune siège. (27 présents / 26 votants car pour la commune siège 2 présents mais 1 votant)

<b>Approbation sans réserve du compte financier 2018</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

<b>Affectation de -2 745,37 euros au fonds de roulement unique</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

Départ de M. Clairet, agent comptable à 19h15

2 – Convention d'utilisation des équipements sportifs intercommunaux

M. Cazals, adjoint-gestionnaire, soumet au vote une convention d'utilisation des équipements sportifs intercommunaux gratuitement, en l'occurrence la piscine Nautiform à Andrézieux.

<b>Vote de la convention d'utilisation des équipements sportifs intercommunaux</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

3 – Convention de soutien financier (projet School Lab)

Mme Commarmond, élue représentante des enseignants, présente le projet School Lab en partenariat avec la Rotonde, CCSTI de l'école des Mines de Saint-Étienne et l'université Jean Monnet et explique que ce projet a pour but d'emmener les élèves à découvrir les écoles d'ingénieurs, de développer la curiosité et la culture pour les sciences. Des étudiants de l'école des Mines sont venus travailler avec les élèves sur le projet « Design Tech » qui consiste à la réflexion de la création d'un banc connecté et autonome en énergie.

Une sortie à la biennale du Design est organisée le 11/04/2019, la cité du Design étant reconnue comme un site majeur, le déplacement est pris en charge par le Conseil Départemental.

Une subvention de 300 euros a été donnée par la Rotonde.

<b>Vote de la convention de soutien financier de 300 euros</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

4 – Convention avec le rectorat pour la restauration des correcteurs du DNB

M. Cazals, adjoint-gestionnaire, propose une convention avec le rectorat qui permet aux correcteurs du DNB de manger sans faire l'avance. Le collège se fera rembourser.

<b>Vote de la convention avec le rectorat pour la restauration des correcteurs du DNB</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

5 – Acceptation d'un don

M.Cazals, adjoint gestionnaire, demande au conseil d'administration l'acceptation d'un don de 1521.75 euros de la part du FSE pour le voyage Angleterre-Normandie.

<b>Vote pour acceptation d'un don de 1521.75 euros</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

6 – Autorisation de recrutement AESH

M.Cazals, adjoint gestionnaire, demande une autorisation de recrutement de 8 personnels AESH rémunérés par l'inspection académique.

<b>Vote pour autorisation de recrutement AESH</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

7 – Renouvellement du photocopieur de la salle des professeurs

M.Ducray, principal, évoque le photocopieur vieillissant de la salle des professeurs et le fait que les enseignants ont fait part à plusieurs reprises de leur souhait d'avoir un nouvel équipement.

M.Cazals, adjoint gestionnaire, détaille les 3 propositions faites aux professeurs.

Mme Commarmond, élue représentante des enseignants, parle aux noms des enseignants qui préfèrent utiliser leur crédit pédagogique à d'autres fins que celle du photocopieur. Par conséquent aucune des propositions n'est retenue et le renouvellement de cet outil sera vu ultérieurement.

M.Cazals, Adjoint-Gestionnaire, indique que le marché sera déclaré infructueux et fera l'objet d'une nouvelle mise en concurrence l'année prochaine si l'une des imprimantes s'avère défectueuse.

8 – Contrat avec la compagnie Carnages

Une représentation théâtrale Amour-Amour va se dérouler au collège en salle polyvalente le 29 et 30 avril sur pour un montant de 1687 euros.

Les fédérations des parents d'élèves PEEP et FCPE participent à hauteur de 500 euros chacune. Le reste sera à la charge du collège soit 687 euros.

<b>Vote pour le contrat avec la compagnie Carnages</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

9 - Don de 5 ordinateurs au lycée François Mauriac d'Andrézieux  
- Mise au rebut de 6 ordinateurs et de 3 écrans

M.Cazals, adjoint-gestionnaire, propose de donner 5 ordinateurs obsolètes au lycée François Mauriac d'Andrézieux.

M.Cazals, adjoint-gestionnaire, soumet au vote la mise au rebut de 6 ordinateurs et de 3 écrans.

<b>Vote pour le don de 5 ordinateurs</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

<b>Vote pour la mise au rebut de 6 ordinateurs et de 3 écrans</b>			
<b>Vote : 26</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 26</b>

19h45 : Départ de M.Dardouiller, élu collectivité territoriale rattachement, et de M.Sapy, représentant de la commune siège.

## II – Vie de l'EPLE

### I – Modification du règlement intérieur

M.Ducray, principal, précise un point de modification du règlement intérieur sur l'usage des matériels mis à disposition suite à la demande du DACE ( département d'aide et de conseil aux EPLE )

#### 1.5. Usage des matériels mis à disposition

« Le collège met à disposition des usagers locaux et matériels. Il en assure l'entretien. L'utilisateur veille à respecter les locaux et le matériel. Toute dégradation peut être sanctionnée par des mesures de réparations ou entraîner une facturation de celle-ci.

Tout acte de malveillance, de négligence caractérisée ou de non-observation des consignes remises aux élèves entraînera une mesure disciplinaire, en sus de la facturation du coût de la réparation ou du remplacement du bien dégradé. » est remplacé par :

« Le collège met à disposition des usagers locaux et matériels. Il en assure l'entretien. L'utilisateur veille à respecter les locaux et le matériel. Dans le cadre d'une dégradation volontaire, l'établissement pourra réclamer un dédommagement financier aux responsables légaux. L'élève responsable sera sanctionné selon l'échelle des sanctions et punitions. »

<b>Vote pour la modification du règlement intérieur</b>			
<b>Vote : 25</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 25</b>

### 2 – Bilan de la matinée « Portes ouvertes »

M Ducray, principal, remercie tous les personnels et partenaires qui se sont investis dans la préparation et la tenue de cet événement.

M.Ducray, principal, souligne le franc succès de cette matinée « portes ouvertes » avec à l'appui un graphique établi à la lecture du questionnaire de satisfaction rempli par les parents présents.

M.Ducray principal, réfléchit sur deux axes d'amélioration pour les prochaines portes ouvertes, le premier concernerait des visites guidées par les élèves du collège eux-mêmes, le deuxième modifierait les horaires des plénières.

### 3 – Présentation du projet numérique BYOD/TRAJECTOIRE

M. Ducray, principal, présente le projet BYOD/TRAJECTOIRE

Le projet Trajectoire consiste à l'évolution de la gestion des serveurs. Actuellement le serveur pédagogique est géré par le conseil départemental et le serveur administratif est géré par le rectorat. Comme le prévoit la Loi Peillon de 2013, le conseil départemental récupère la gestion de la totalité des serveurs. Cette opération de transformation doit être effectuée sur un collège pilote et le collège Antoine Guichard a été choisi. Cette opération doit avoir lieu en juin, tout sera opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire.

M Ducray, principal, précise que dans la continuité de cette évolution le collège va bénéficier d'une couverture wifi afin de faciliter les usages du numérique.

M Ducray, principal, présente ensuite le projet byod. Il s'agit d'une expérimentation à mener sur 3 années. Elle consiste en l'utilisation des outils numériques amenés par les élèves ( tablettes et smartphones ) à des fins pédagogiques. Des enseignants sollicitent déjà le chef d'établissement pour autoriser les élèves à utiliser leur smartphone dans certaines situations pédagogiques. L'expérimentation a été présentée aux enseignants en conseil pédagogique avec les avantages qu'elle représente : de nouveaux outils, un plan de formation pour l'accompagnement technique et pédagogique mais aussi les points de vigilance : le niveau d'équipement des élèves, les dérives possibles dans l'utilisation. M Ducray a précisé qu'il faudra s'entourer de toutes les garanties nécessaires avant de débiter l'expérimentation. Elle serait mise en place sur le niveau 3ème à la rentrée 2019.

Une dizaine d'enseignants émanant des différents champs disciplinaires et du dispositif ulis sont intéressés pour y participer. Une réunion aura lieu le lundi 29 avril en présence des représentants de la délégation académique au numérique et du conseil départemental. L'objectif est de recenser les usages possibles, de répondre aux questionnements des futurs utilisateurs et de préparer le dossier d'appel à projet national. Les membres du conseil d'administration ainsi que les parents d'élèves seront tenus informés de l'avancée de ce dossier.

### 4 – Diagnostic de sécurité

M. Ducray, principal, avec la collaboration M. Thiaudière, correspondant gendarmerie, ont procédé à l'élaboration du diagnostic de sécurité qui a pour objectif de mesurer les forces et les faiblesses de l'établissement en terme de sécurité.

Le personnel de vie scolaire a également été associé. Enfin, les données statistiques ayant trait à la sécurité ont été utilisées.

Le diagnostic de sécurité prend en compte le fonctionnement au cours des 3 dernières années. Il doit être régulièrement actualisé.

En 2015, une première présentation en conseil d'administration a été effectuée mais sans vote car l'établissement n'avait pas 3 années entières de fonctionnement.

M Ducray, principal, présente les conclusions de ce diagnostic.

De l'état des lieux, il ressort que le climat scolaire est satisfaisant et les incidents ou faits graves sont peu fréquents et stables. L'utilisation des réseaux sociaux par les élèves est à l'origine de conflits et il sera nécessaire à l'avenir d'être vigilant et de continuer à informer et éduquer les élèves aux usages raisonnés du numérique.

De l'observation des facteurs de risque, il ressort que la situation géographique de l'établissement à l'écart est à prendre en compte lorsque celui-ci est fermé. Il pourrait être facile de s'introduire dans son enceinte. Un travail collaboratif avec la police municipale et la gendarmerie est nécessaire afin que des passages réguliers soient effectués.

De la conclusion partagée entre la direction et le référent gendarmerie, il ressort qu'il faut renforcer la surveillance des abords du collège lorsque celui-ci est fermé et qu'il faut poursuivre les actions d'éducation à la citoyenneté de façon à conforter le climat scolaire pour qu'il continue à être propice aux apprentissages.

<b>Vote du diagnostic de sécurité :</b>			
<b>Vote : 25</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 25</b>

Départ de Mme Clouet (Principale adjointe : 20 h 10 )

III – Questions à rajouter à l'ordre du jour

Motion des enseignants par rapport à la demande d'un poste supplémentaire de CPE.

Mme Thorat, élue représentante des enseignants, fait la lecture de la motion des enseignants concernant la demande d'un poste supplémentaire de CPE.

M.Ducray, principal, répond que la dotation du collège est conforme à celles des autres établissements mais souhaite demander que le demi-poste d'AED provisoire à la rentrée 2018 soit pérennisé.

<b>Vote de la motion :</b>			
<b>ne prennent pas part au vote : 2</b>			
<b>Vote : 22</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Pour : 22</b>

En conclusion M Ducray, principal, donne quelques informations sur l'actualité du collège :

- \* la participation des élèves partiquant l'ultimate aux championnats de France à La Baule en mai.

- \* l'accueil de jeunes espagnols au collège les 3 et 6 mai prochains dans le cadre du jumelage entre les villes de Veauche et Nuevo Bastan.

M Ducray confirme, que suite aux travaux concernant la dotation globale des moyens menés en janvier et février, il a obtenu l'ouverture de 2 postes ( un en lettres modernes et l'autre en mathématiques).

La séance est levée à 20h20

Le président du conseil d'administration

La secrétaire de séance

M.DUCRAY

